

Veilles citoyennes d'information :
des outils au service du droit d'ingérence dans les choix technologiques
Compte-rendu du colloque du 24 octobre 2009 (partie publique de l'après-midi),
Assemblée nationale, Paris

Version finale relue et amendée par les présents, fp07/12/2009

Lieu : Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, Paris, 7ème, salle 6217, 2ème sous-sol.

Colloque organisé par Inf'OGM¹ et soutenu par :

association La Nef, Fondation Terre Humaine, et la Fondation de France

Animation et compte-rendu : l'animation a été assurée par Danielle Lanquetuit d'ACEN, le compte-rendu par Frédéric Prat d'Inf'OGM.

Résumé : La création de ce qu'Inf'OGM nomme les « veilles citoyennes d'informations » répond à un manque de concertation et de débat démocratiques sur de nombreux grands choix technologiques actuels : nucléaire, OGM, téléphonie, biologie synthétique, nanotechnologies, etc.

Au cours de cet après-midi², 15 veilles citoyennes d'informations (voir annexe 1) ont fait connaître leur travail et échangé avec le public avec comme objectif initial de :

- faire entendre les critiques de la société civile sur la façon dont sont décidés certains grands choix technologiques ; et montrer comment elle s'organise sur chacun des thèmes abordés pour informer au mieux les citoyens ;

- tracer des premières pistes pour construire une mutualisation de ces différentes veilles.

Cette première rencontre nationale entre les veilles citoyennes d'information ouverte au public a montré le besoin d'une information vérifiée, fiable, support de l'action citoyenne. Même si le terme « lobbying » est contesté par certains, car il fait appel aux pratiques clandestines des entreprises, tous se sont accordés, y compris la députée Batho qui nous recevait pour cette journée, sur la nécessité « d'actions citoyennes », comme de rencontrer nos législateurs pour faire avancer les lois, sur la base de dossiers que pourraient préparer les veilles citoyennes d'informations.

La définition des veilles citoyennes d'informations est encore à peaufiner (un participant a suggéré « agences de presse des résistances politiques citoyennes » !), mais plusieurs pistes et mots-clés sont sortis au cours de cet après-midi : « expertise indépendante (contre-expertise) ; création d'information et / ou diffusion de l'information des autres ; information fiable et rigoureuse pour l'action ; pluridisciplinarité ; information vérifiable, traçable ; information contextualisée par rapport au nouveau paradigme souhaité ; information pointue versus information globale ; information qui donne un sens, non neutre, avec des arguments... ».

Sur les thématiques suivies par les veilles d'informations : pour beaucoup des veilles présentes, le fil rouge est la santé. Mais aussi, pour tous, un « certain modèle de société et de démocratie ». Au-delà des grands choix technologiques, s'intéresser aussi à d'autres problèmes environnementaux tels que la dégradation des sols ; ou à des problèmes d'approche, comme la recrudescence du créationnisme ;

Parmi les attentes du public, notons celle-ci : « *On est comme des troupeaux qu'on mène à l'abattoir...les veilles citoyennes d'informations doivent nous réveiller !* »

Ouverture par Delphine Batho, députée des Deux Sèvres, qui avait mis une salle de l'assemblée nationale à notre disposition

Delphine Batho souhaite la bienvenue à tous les présents dans la salle de réunion du parti socialiste.

1 Inf'OGM est financée par de nombreuses fondations, notamment la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), qui lui apporte un soutien depuis sa création. Inf'OGM reçoit également des fonds de la région Ile de France (emplois aidés) ainsi que quelques subventions issues de réserves parlementaires.

2 La matinée était consacrée à un échange entre ces veilles d'informations, sans public.

1. Elle souligne l'importance des réseaux d'alerte et de veilles citoyennes. Elle a beaucoup utilisé les services d'Inf'OGM et apprécie son expertise citoyenne, scientifique et juridique. Notamment au moment de proposer des amendements pour le projet de la loi OGM 2008. Il y a eu confrontation dure avec les lobbies des semenciers, les semenciers disant « c'est lobby contre lobby », en faisant allusion au lobby vert. Mais la finalité des lobbies n'est pas la même (intérêt général pour les uns, intérêts financiers pour les autres). Il est donc toujours utile de s'appuyer sur une **expertise indépendante**, avec une **analyse internationale**.

2. La responsabilité des élus vis-à-vis des citoyens est de relayer les alertes pour prendre les bonnes décisions (exemple du Round up). Le politique doit faire quelque chose face au risque, et l'assumer pleinement. En posant par exemple des questions parlementaires, éventuellement inspirées par les citoyens, qui mettent les élus face à leurs responsabilités (c'est important car il reste une trace, ils ne peuvent pas dire « on ne savait pas »...).

3. On assiste en ce moment à l'assemblée nationale à une grande **offensive contre le principe de précaution**, notamment par le président de l'assemblée nationale³. Il faut redire que le principe de précaution n'est pas un principe d'inaction.

En conclusion, il est très important que les veilles citoyennes interrogent les parlementaires.

Inf'OGM : dix ans d'informations indépendantes, par Bob Brac de la Perrière, administrateur

Bob Brac de la Perrière, administrateur, présente le cheminement d'Inf'OGM, qui fête ses 10 ans, et les raisons de cette journée.

Il en profite pour rappeler que c'est aussi une journée mondialement placée sous le chiffre « 350 » (ppm de CO2 dans l'atmosphère), et qu'on est tous concernés par les risques globaux.

Inf'OGM : outil « neutre » au service des associations et du public en général, avec ses informations spécialisées sur les OGM et les biotechnologies, et son organisation en différents programmes, dont « veille Europe », « veille Afrique », et « veille juridique ».

L'objectif de la journée est aussi de mettre en place une démocratie vivante avec les autres veilles d'information.

Frédéric Prat, salarié d'Inf'ogm, informe le public des premières conclusions du matin avec les autres veilles d'informations, et de la volonté de continuer à travailler ensemble.

Un « comité d'expertise pluridisciplinaire indépendant pour les veilles citoyennes » : le CRIIGEN (lecture d'un texte de Gilles-Eric Séralini, Professeur de Biologie Moléculaire et Président du Conseil Scientifique du CRIIGEN, par Denise Jourdan, du CRIIGEN)

Gilles-Eric montre dans ce texte (**voir l'intégral en annexe 3**) l'intérêt d'un **comité d'expertise pluridisciplinaire et indépendant** pour faire évoluer la réglementation, la recherche et la contre expertise, notamment au niveau international sur les OGM et les pesticides.

Il montre aussi la complémentarité par rapport aux autres veilles d'information, et les relations entre "militance et expertise" avec les associations militantes ou d'informations pures qu'elles constituent souvent.

Enfin, il conclut sur la mission sur la réévaluation des biotechnologies et des nanotechnologies demandé par le conseil des ministres de l'environnement européen à Corinne Lepage, présidente du CRIIGEN.

3 Le député UMP Bernard Accoyer, qui s'était déjà illustré lors de la loi OGM

Débat⁴ entre le public et les 15 veilles citoyennes, animé par Danielle Lanquetuit (consultante ACEN)

Q :Les députés sont-ils organisés en réseau ?

R (Delphine Batho) : Quand il s'agit de discuter d'un projet de loi, les députés d'un même parti forment un réseau et se répartissent le travail. Mais pas en dehors de ces périodes, il n'existe pas par exemple de réseau d'alerte permanent, en dehors des commissions.

Hervé LEMEUR (OGM DANGERS) signale la « bêtise des députés » qui lui ont affirmé qu'un trisomique était un OGM.

Delphine BATHO : les députés ne peuvent être des spécialistes de tout.

Philippe Bourlittio (S&D) : Pourquoi ne pas évoquer le rôle de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques ?

Delphine BATHO : il est symptomatique de ne pas en parler : c'est tout simplement qu'ils ne sont pas au cœur de controverses scientifiques

Véronique MARCHANDIER (RSN) : L'OPECST favorise les lobbies

Jacques TESTART (FSC) : la Fondation Sciences Citoyennes a proposé un avant projet de loi sur des conférences de citoyens avant de prendre des décisions technologiques, mais aucune réponse de l'assemblée nationale à ce jour.

Hervé LEMEUR (OGM DANGERS) : il faut prendre en compte tous les arguments, sinon, on façonne les réponses

Vincent DAVID (lobbyiste indépendant pour des associations environnementales) : il faut être plus stratégique vis-à-vis des élus

Frédéric JACQUEMART : la veille citoyenne est rigoureuse mais pas neutre, ce n'est pas un journal.

Chercher des solutions dans le cadre actuel n'est pas constructif, il faut changer de paradigme

Patrick GATINES (OGRI) : Tous les lobbies ne sont pas équivalents, entre ceux qui défendent l'intérêt général (société civile) et ceux qui défendent les intérêts privés (entreprises). On manque de culture sur les réseaux : il faut une exigence « scientifique » d'information fiable et vérifiable.

François Veillerette (MDGRF) : oui, il faut faire plus de lobbying envers les députés. Mais il faut aussi intervenir sur la nature même des problèmes, les enjeux sont de nature sociétale.

Philippe Bourlittio (S&D) : certains sujets ne sont jamais traités par les médias traditionnels, comme les nanos.

Hélène Bustos (TRI) : Je suis journaliste à Trans rural initiatives. Les journalistes ne sont pas des experts, et les veille citoyenne d'informations sont des ressources précieuses pour les journalistes

Cyril GIRAUD (criirad) : on pourrait distinguer les veilles d'info qui produisent de l'info et celles qui relaient l'info produite par d'autres. Exemple : avec son labo, la criirad produit des expertises ; c'est différent d'une veille d'informations

Frédéric JACQUEMART : On est dépassé par le flux d'informations nouvelles, on ne peut continuer à croire qu'on va réussir à gérer toute cette info pointue.

Véronique Marchandier (RSN) : une veille citoyenne d'informations s'adresse au public et doit transmettre des messages sociaux. On peut comprendre les grands enjeux sans connaître tous les détails techniques et scientifiques d'un dossier

Hervé LEMEUR (OGM DANGERS) : une veille citoyenne d'informations doit choisir son sujet et apporter une information rigoureuse

Cyril GIRAUD (criirad) : la criirad défend l'idée que les citoyens aient accès à une expertise scientifique indépendante

Frédéric JACQUEMART : on n'est pas obligé de « parler scientifique », on s'est fait voler notre langage courant...

4 Dans cette partie, Q = question, R= réponse, avec nom entier si la personne s'est identifiée

Olivier Réchauchère (Inra) : Les veilles citoyennes d'informations présentes ici sont sur des enjeux scientifiques et techniques, mais d'autres enjeux existent, comme ceux des terres agricoles qui disparaissent, la lutte contre l'avancée du créationnisme : il faudrait donc élargir le périmètre des veilles.

Frédéric PRAT : attention à voir des oppositions entre les stratégies de court et moyen terme : à court terme, nécessité de données scientifiques et techniques ; à moyen terme, nécessité d'une vision sociétale plus large, d'un nouveau paradigme.

Gérard Gauthier (Petits débrouillards) : avant de parler de science, on parle de logique, d'une approche critique avec un esprit critique. Devant le saucissonnage du savoir, on a besoin des veilles citoyennes d'informations.

Denise Jourdan (criigen) : L'homme n'est pas respecté, il est devenu une « chair à médicament », c'est une victime des entreprises qui nous imposent leurs théories, leurs contraintes financières. Il ne faut pas acheter leurs produits, **les veilles citoyennes d'informations doivent nous réveiller** : on est comme des troupeaux qu'on mène à l'abattoir...

Un fil rouge commun aux veilles citoyennes d'informations : la santé. Comment en est-on arrivé à cette situation ? Les scientifiques s'interrogent, certains journalistes relaient. Les veilles citoyennes d'informations doivent faire de même. Il faut accompagner le changement, sinon, on est dans la soumission librement consentie !

Marc (RAC) : **Les veilles citoyennes d'informations sont les agences de presse des résistances politiques citoyennes.** La résistance s'organise, on est méticuleux de plus en plus sur les détails, il faut être exigeant.

Claude Henri (Vivagora) : l'ACEN crée une plate-forme d'informations communes entre ONG de France, d'Europe et à l'international sur les enjeux des nanotechnologies.

Bob Brac : Inf'OGM est au service des campagnes, grâce à un CA composé d'acteurs. Cela ne veut pas dire qu'Inf'OGM soit actif directement dans les campagnes. Inf'OGM donne une info pour les réseaux militants puis le grand public.

Public : **Une veille citoyenne d'informations ne pourrait-elle servir à « fiabiliser » les sources Internet** où l'on trouve de tout et n'importe quoi ? Exemple : si je cherche de l'information sur le Malarone, on dit sur Internet qu'il est très bon ... et très mauvais suivant les sources. Comment s'y retrouve le citoyen ?

Jacques TESTART (FSC) : comment passe-t-on de l'information à l'action ? Car il y a urgence. Il faut casser l'ossature du système, en modifiant les règles du jeu décisionnel (l'expertise ne doit plus être le fait des seuls spécialistes en conflit d'intérêts, il faut obliger à la contre-expertise, les citoyens sont aussi capables d'expertise) : il faut favoriser les conférences de citoyens et valoriser leurs avis.

Public : **Les veilles citoyennes d'informations ont un rôle d'alerte pour nos gouvernants.** La science évolue vite, du coup seuls les scientifiques ont un avis. La veille citoyenne d'informations doit jouer le rôle de juge d'instruction autoproclamé.

Marc (RAC) : la veille citoyenne d'informations doit-elle agir ou pas ? Il faut séparer l'info de l'action, mais il faut passer/penser à l'action. Et il faut mutualiser ces actions.

Cyril GIRAUD (criirad) : les veilles citoyennes d'informations ne peuvent être investies par le pouvoir du rôle de juge d'instruction, car elles perdraient en indépendance. Elles doivent effectivement avoir des actions communes : actions en justice, communiqués de presse...

Jacques TESTART (FSC) : on avait parlé d'une Haute autorité de l'alerte et de l'expertise

François Veillerette (MDRGF) : C'est effectivement une mesure du Grenelle pour l'instant absente de la loi Grenelle II. L'AFSSA réouvre cependant le dossier du bisphénol A. Il faut être capable d'élaborer une critique du système techno-scientifique, car **le progrès technique n'est pas forcément le progrès de l'homme.**

Public : il faut investir aussi le champ social avec des actions fortes (CIMADE, Robin des Toits) qui servent aussi à informer.

Public (Nathanaël) : l'Etat a le monopole de la violence, si on ne veut pas de lobby, que reste-t-il ?

Patrick GATINES (OGRI) : Mieux vaut se faire avoir « à l'ancienne » (sans lobbying) que d'utiliser cette arme du lobbying.

Jeanine LE CALVEZ (priatem) : Les journaux et les veilles citoyennes d'informations ne sont pas de même nature : les veilles citoyennes d'informations donnent un sens, non neutre, avec une information argumentée. Priatém par exemple a ouvert l'expertise sur la téléphonie mobile. Il ne faut pas laisser se vider le principe de précaution.

FS (Faucheurs) : Il faut des groupes de pression sur le législateur. Avec les OGM, ça a marché, il faut rencontrer physiquement les députés, on doit aller vers nos parlementaires.

Jacques TESTART (FSC) : le lobbying, c'est clandestin, on doit agir dans la transparence.

Patrick GATINES (OGRI) : le lobbying postule que l'intérêt général est la somme des intérêts particuliers. C'est faux, on le sait depuis Montesquieu. Les associations ne font pas du lobbying, mais de l'action citoyenne.

Marc (RAC) : on peut chuchoter à l'oreille du décideur...

Frédéric JACQUEMART : il ne faut pas appeler la même chose (aller voir le législateur) par deux noms différents : lobbying et action citoyenne.

Véronique MARCHANDIER (RSN) : La santé est effectivement le fil rouge. Attention aux manipulations des industriels, qui jouent un combat écologique contre un autre (comme avec le Grenelle où le nucléaire a été sorti au profit des OGM). On se sert du climat comme prétexte pour relancer le nucléaire.

Frédéric PRAT (Inf'OGM) : comment fédérer l'information des veilles citoyennes d'informations ? Comment être visible sur le web ? comment garantir au public que l'info est fiable car elle émane d'une veille citoyenne d'informations ? Quelle légitimité aurait-on pour donner un label ? Faut-il faire un cahier des charges qui définisse la veille citoyenne d'informations ?

Marie-Aude Cornu (Rés'OGM Info) : la visibilité passe aussi par une diffusion massive d'une information des autres, telle quelle ou adaptée.

Public : Un exemple d'action commune : la coopérative des résistances La Main⁵

Hervé LEMEUR (OGM DANGERS) : Sur le tandem action/information : la veille citoyenne d'informations est un nœud elle fait le tri entre le fiable et le non fiable, avec une exigence de rigueur, de raisonnable (et non de rationnel). La motivation sur la santé est nécessaire, mais non suffisante. Attention à la médecine qui a té et est encore la justification de beaucoup de choses...

16h30-16h50 : Rencontres : échange direct du public avec les veilles installées dans la salle

Annexe 1 : Liste des veilles présentes et excusées (les adresses mél peuvent être obtenues sur demande à Inf'OGM)

15 Veilles citoyennes présentes l'après-midi :

ACEN (Alliance citoyenne sur les enjeux des nanotechnologies),	Danielle Lanquetuit	
CNIID (Centre national d'information indépendante sur les déchets),	Hélène Bourges Flore Berlingen	
CRIIGEN (Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie génétique) ;	Gilles Eric Séralini Denise Jourdan-Hemmerdinger	
CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité),	Cyril Giraud	
FSC (Fondation Science citoyenne)	Claudia Neubauer Jacques Testart	
Inf'OGM , veille citoyenne d'information sur les OGM	Eric Meunier Erika Langlois Christophe Noisette Frédéric Prat Bob Brac Frédéric Jacquemart	
MDRGF (Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures),	François Veillerette	
OGRI (Observatoire Géopolitique des Réseaux d'Influence),	Patrick Gatines	
PRIARTÉM (Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile),	Jeanine LE CALVEZ	
RES (Réseau Environnement Santé),	François Veillerette	
Rés'OGM Info ,	Marie-Aude Cornu	
Réseau Sortir du Nucléaire ,	Véronique Marchandier	
Sciences et Démocratie	Philippe Bourlito	
Veille juridique semences	Anne Charlotte Moy	
Vivagora	Claude Henry	

6 veilles citoyennes excusées :

ARTAC* (Association de Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse)	Pr. Belpomme	
CRII REM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants) ;	Michèle Rivasi, Myriam Galbrun	
COREDEM (Confédération de sites ressources pour une démocratie mondiale)	Thomas Weiss; suzanne humberset	
FNE (France Nature Environnement)	José Cambou	
ENSSER (Réseau européen de chercheurs pour la responsabilité sociale et environnementale représenté par FSC)	Claudia Neubauer Christian Vélot	
Robin des toits	Étienne Cendrier	

*l'Artac se retire du suivi, faute de temps

Annexe 2 : Liste des personnes présentes dans le public

ANDRE Nejma		
BODIVIT Gautier		M2 pro de géopolitique à Paris
BONNY Sylvie		INRA
BUSTOS Hélène		Journaliste Transrural Initiatives
CAMUS Marie Pascale		alliance ecole. indép
CASANDRA Mihaela-Dana		
CAZACU Sibylle		
COLIN Julien		Auteur du DVD le silence des nanos
DAVID Vincent		Relations d'utilité publique, http://www.vdrup.net/
Dupont Karin		
ETIENNE Olivier		
GAUTIER Gérard		Association Les Petits Débrouillards Île-de-France chargé de mission
Guesnier Thomas		
HENRY Claude		vivagora
Herbreteau Sylvia		
Kressmann Gil		Association française des biotechnologies végétales (AFBV)
Langlois Audrey		
LASNE Julie		
LAURENT Brice		Ecole des Mines de ParisCentre de Sociologie de l'Innovation
LEMEUR Hervé		OGM Dangers
LECOQ Catherine		
Lescure Patrick		Fondation Un monde par tous
Lescure Régine		
Llewellyn Philippe		i&e stratégie d'opinion (Boîte de com)
Martin Ferrari Dominique		rédatrice en chef de la chaîne internet www.gaia-network.com
Mavoungou Valérie		
Montarras Hugo		
Mossalgue Marc		RAC
Pâques Marc		
PENET Alice		
PERRUZEAU Sabine		
POIRIER Agnès		
RECHAUCHERE Olivier		
ROY de Menditte Juan		Attac
RUAULT Julie		
SERRE Caroline		Ministère Finances

SIMONOT Nathanael		
SOLER Franciska		faucheurs
Sweeta Subbamah		
THOMAS Frédéric		
van Moos Laura		Greenpeace stagiaire OGM
Verdier Nathalie		journaliste Reporter d'images chaîne internet www.gaia-network.com
Villalobos Karool		

Annexe 3 :

Le CRIIGEN : « Un comité d'expertise pluridisciplinaire indépendant pour les veilles citoyennes »

(texte lu le 24/10/2009 par Mme Denise Jourdan-Hemmerdinger
- en remplacement de Gilles-Eric Séralini -
lors du colloque sur les veilles citoyennes à l'Assemblée nationale).

Le but de l'intervention de Gilles-Eric est de démontrer l'intérêt d'un comité d'expertise pluridisciplinaire

- pour faire évoluer la réglementation,
- la recherche
- et la contre expertise

au niveau international sur les OGM et les pesticides notamment.

Au CRIIGEN, le Comité Scientifique, représenté par des professeurs et chercheurs appartenant à diverses disciplines, est effectivement **Un comité d'expertise pluridisciplinaire indépendant**. Par exemple :

Biologie Moléculaire (Pr Gilles Eric Séralini, Université de Caen),
Biologie Animale et Génétique (Pr Marcello Buiatti, Université de Florence),
Génétique Moléculaire (Dr Michael Antoniou), King's College de Londres,
Bio-informatique (Dr Dominique Cellier, Biostatisticien), Université de Rouen;
Malherbologie (mauvaises herbes) et Agronomie (Dr Henri Darmency, directeur de recherche à l'Institut National de la Recherche Agronomique);
Sociologie (Prof. Yves Dupont), Université de Caen;
Chimie Analytique (Prof. Jacques Estienne), Institut de Chimie analytique et du contrôle de la qualité, Marseille);
Biologie, botanique, zoologie, géologie (Prof. Michel Georget, auteur d'un livre très documenté sur les vaccins),
Evolution et génétique (Prof. Pierre-Henri Gouyon), Muséum National d'Historie Naturelle; Prof. à l'Université de Paris-Sud.
Géobotanique (Dr Angelika Hilbeck), Swiss Federal Institute of Technology).
Sociologie (Dr Frederick Lemarchand), chercheur au Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités), Université de Caen.
Droit public (Dr Béatrice Majza, avocat), Barreau de Caen;
Droit privé (Dr Marie-Pierre Maurin), Université de Caen;
Microbiologie alimentaire (Pr Jean-Michel Panoff), Université de Caen,
Directeur de coopérative agricole (Alain Peretti, retraité);
Allergologie, écologie (Dr Michel Somville), groupe des Verts, Parlement européen;
Médecine générale, homéopathie, acupuncture (Dr Joël Spiroux de Vendomois), Evreux;
Endocrinologie pédiatrique (Prof. Charles Sultan), CHU de Montpellier;
Sociologie (Prof. Louise Vandelac), Université du Québec à Montréal et correspondante scientifique du CRIIGEN au Canada),
Génétique et microbiologie (Prof. Christian Velot), Institut de Génétique et Microbiologie, Université Paris-Sud;

En outre, le Criigen a pour partenaires :

Le Ministère de l'Agriculture italien, Le Ministère de l'Environnement québécois, L'Union Européenne, Le Comité de Biosécurité de la Chine, La Direction Générale de l'Agriculture à la Commission Européenne, Le groupe Carrefour, La Confédération Paysanne Européenne et française, Des associations de défense de l'environnement, L'Université de Montréal et les Universités d'Egypte et de Tunisie, Le groupe Auchan, L'Institut des Appellations d'Origine, Les Grands Cuisiniers, Les associations de Consommateurs, Les Conseils Régionaux ou Généraux, les Groupes Politiques (Verts, PS, Cap21, UMP), L'Agence Bio, Ecocert...

D'ailleurs, nous sommes souvent sollicités par ceux-ci pour des expertises, plutôt que par des adhérents personnes physiques. Le CRIIGEN a récemment remporté des victoires à propos du

- **saumon transgénique** : évolution de la réglementation au Canada pour plus de précautions, nous avons publié un dossier de propositions des nouvelles mesures.

- **roundup** : mise en évidence du fait que les effets à long terme et des mélanges de formulations ne sont pas pris en compte.

Après avoir montré la toxicité des herbicides Roundup à des doses infinitésimales notamment sur des celles de nouveau-né, l'équipe de G.E.S. Séralini, à l'Université de Caen, en collaboration avec l'équipe du Pr. Chagnon de Dijon, ont publié en juin 2009, une nouvelle découverte.

« A des doses pourtant très inférieures (800 fois) à celles autorisées dans certains OGM alimentaires aux Etats-Unis, ce type d'herbicide, pour une formulation vendue en magasin, empêche l'action des androgènes, hormones virilisantes. Puis l'action et la formation des estrogènes sont aussi perturbées. Les dommages sur l'ADN des cellules humaines commencent alors. Ces effets expliquent des résultats d'expériences préoccupants sur l'animal et en épidémiologie humaine. Il est donc proposé de revoir au niveau réglementaire la classification des Roundups et autres herbicides à base de glyphosate, comme étant toxiques pour la reproduction et perturbateurs endocriniens. »

- **loi OGM** : victoire du CRIIGEN sur l'insuffisance des décrets sur la transparence, contre le gouvernement français (sera revoté en 2010)

- **Aubergine OGM** : suite à notre dossier pour la cour suprême de l'Inde, gel des autorisations de ce légume transgénique produisant un insecticide.

Le Prof. Séralini a évalué pour la Cour Suprême de l'Inde les études de Mahyco qui demande la mise sur le marché d'un nouvel OGM, l'aubergine Bt. Il annonce que "Cet OGM peut présenter un risque grave pour la santé des humains et des animaux et la mise sur le marché devrait être refusée en l'état. (...) Sa critique du dossier a été prise en compte, et l'autorisation de l'aubergine n'a pas été donnée.

- **Suite de l'affaire du maïs transgénique MON 863** : des scientifiques du monde entier publient avec nous les raisons pour lesquelles les effets secondaires sont négligés : L'étude, intitulée [comment des effets de santé souschroniques et chroniques peuvent être négligés pour des OGM, pesticides et produits chimiques] : *How Subchronic and Chronic Health Effects can be Neglected for GMOs, Pesticides or Chemicals*, est publiée dans « L'International Journal of Biological Sciences, 2009; 5 (5), pp. 438-443.

Elle est signée par :

Gilles-Eric Séralini, Joël Spiroux de Vendômois, Dominique Cellier, Charles Sultan, Marcello Buiatti, Lou Gallagher, Michael Antoniou, Krishna R. Dronamraju.

Les entreprises ne prennent pas en compte les effets différentiels selon le sexe ou non linéaires avec la dose.

Les missions ci-dessus énumérées, montrent la complémentarité par rapport aux autres veilles d'information (notamment similitudes et différences); et relation entre "militance et expertise" avec les associations militantes ou d'informations pures qu'elles constituent souvent.

Le conseil des ministres de l'environnement européen a demandé à Corinne Lepage une mission sur la réévaluation des biotechnologies et des nanotechnologies.

Nous avons préconisé

- la transparence (analyses de sang des animaux),
- l'expertise contradictoire,
- et l'étude des effets à long terme pour ces technologies en rédigeant les articles de loi (voir rapports Lepage 1 et 2 sur notre site) .

Le rapport final (1^{ère} phase) présente le sommaire suivant :

Le droit à l'information environnementale;

- Permettre l'accès aux données
- Limiter le secret industriel et le secret défense
- Assurer l'effectivité de l'accès à l'information
- Protéger les lanceurs d'alerte et étendre la liberté d'expression en matière environnementale
- Renforcer l'information des consommateurs
- Sanctionner pénalement la rétention d'information environnementale
- La déontologie de l'information

L'expertise

- Les sujets d'expertise
- Des experts responsables
- Une procédure d'expertise contradictoire, pluraliste et ouverte

- La haute autorité de l'expertise

La responsabilité

- . La responsabilité pénale
- . La responsabilité civile

Propositions de modifications du Code de Commerce :

Faire de la France un pays pionnier de la Responsabilité Sociale des Entreprises

- Propositions de modifications du Code Monétaire et Financier :

Généraliser la prise en compte de l'environnement

- la responsabilité administrative
- La transcription de la directive responsabilité environnementale
- L'accès à la justice, la charge de la preuve et la réparation du préjudice.

Dans le domaine des accidents consécutifs aux traitements hormonaux, je dirai qu'en l'absence de preuves directes officiellement reconnues, ni les experts, ni les tribunaux, ni le corps médical (à de rares exceptions près), ne sont en mesure de défendre les victimes.

La culture du secret a favorisé une désinformation efficace.

Corinne Lepage écrit : « C'est la raison pour laquelle information, expertise et responsabilité font un tout, qu'il convient de lier ». On ne peut donc séparer les coûts humains de choix technologiques erronés.

Des remèdes sur le plan juridique... avec un ensemble de 88 propositions de lois, sans compter des articles à créer, qui aide à une prise de conscience, de la complémentarité et de la multidisciplinarité.

La lecture de ces rapports sur Internet , en outre, apporte un élargissement certain de la perception de l'ensemble des problèmes. C'est un modèle de méthodologie, de déontologie, d'initiations complémentaires et pluridisciplinaires.

Dans le second rapport, Corinne Lepage aborde :

I. « La question générale de l'expertise dans les nouvelles technologies au niveau européen. Des propositions pour «une expertise transparente, systématiquement contradictoire, pluraliste et multidisciplinaire pour l'évaluation des bénéfices/risques pour la société civile.

II. L'expertise en matière de biotechnologie;

Les critiques formulées à l'encontre de l'évaluation des OGM par l'EFSA

Les propositions pour améliorer le système d'évaluation des OGM

III. L'expertise en matière de nanotechnologies.

1^{ère} partie :

Propositions d'ordre général :

- Assurer la transparence de l'expertise;
- Promouvoir une approche systématiquement contradictoire
- Offrir un statut aux experts
- Améliorer le champ de l'expertise
- Agence Européenne de l'expertise.

2^{ème} partie :

Propositions propres à l'EFSA

- Evaluation des risques
- Règles de fonctionnement de l'expertise
- Transparence et vigilance dans les données et dans les protocoles

3^{ème} partie :

Propositions complémentaires s'agissant de l'expertise OGM

4^{ème} partie :

Propositions des pistes concernant les nanotechnologies.

Toutes ces informations figurent en détails sur le site du CRIIGEN (www.criigen.org).

Suivant les consignes de Gilles-Eric Séralini, empêché,
Denise Jourdan-Hemmerding.